



Communiqué des élu-e-s Filpac-CGT d'EBRA

La DRH du groupe de presse Ebra, Valérie Noël, a convoqué le 6 juin tous les délégués syndicaux à la présentation des « *Réflexions sur l'élaboration du projet Ebra Services* ».

Pour développer ce sujet, un document de quarante pages a été projeté pendant cette réunion. C'est sur ces bases que la direction souhaite désormais ouvrir des négociations avec les syndicats représentatifs au niveau du périmètre concerné.

Nous savons désormais de manière un peu plus précise **les conséquences industrielles et sociales qu'implique ce projet pour les salariés concernés**. Il n'est pas forcément utile de revenir sur les grands axes qui ont déjà été largement exposés : le Crédit Mutuel souhaite externaliser les services prépresse, trafic, annonces classées, carnet, SVP, relation clients, etc. vers une structure unique située à Houdemont, dans la banlieue de Nancy. Dans le même temps, ces postes seraient supprimés dans tous les titres.

Ce projet concernerait **386 personnes dont seules 284** seraient reprises chez EBRA Services moyennant un nouveau contrat de travail dans cette nouvelle structure, à des statuts très différents de ceux de la PQR et avec, dicit Mme Noël, « *une recherche accrue de productivité et de qualité* ». La direction envisage un PSE avec un plan de départs pour toutes ces catégories en précisant que 35% des salariés de ce périmètre auront au moins 58 ans au 31 décembre 2020. Son objectif est de se donner l'année 2020 pour l'accompagnement des salariés concernés. En conséquence, pour la direction, 2019 doit permettre de finaliser les négociations et procédures de consultation. La mise en place souhaitée par l'actionnaire **d'Ebra Services s'effectuerait au 1er janvier 2021**.

Economies espérées avec cette formule : 9,4 millions d'euros.

Le titre de ce document n'est pas anodin : "**Groupe de travail - Réflexions sur l'élaboration du projet Ebra Services - Proposition de négociation**".

Si on le déchiffre avec attention, on comprend rapidement que la direction a en point de mire une baisse drastique des charges sans aucun projet de développement.

Si discussion sur les statuts (rémunération, temps de travail, protection sociale...) devait avoir lieu, elle serait muslée.

Pour la Filpac-CGT, une négociation ne veut pas dire l'acceptation pure et simple d'un projet. Il en va de la santé économique des entreprises. Mais également de la santé physique et morale des salariés.

La FILPAC CGT a toujours défendu les intérêts des salariés et entend bien continuer à le faire. C'est pourquoi elle a commencé par exprimer son hostilité envers ce projet d'entreprise et décidera pour le 19 juin, date de la prochaine rencontre avec Valérie Noël, sur quelles bases elle serait prête à entrer en négociation.

Si le projet de Monsieur Carli est de raser nos emplois et nos salaires, qu'il soit sûr d'une chose, c'est que toute la Filpac-CGT sera déterminée à le combattre.

Paris, le 6 juin 2019
Les élus Filpac-CGT